

Les réseaux sociaux numériques à l'épreuve de l'expression démocratique en Côte d'Ivoire

Digital social networks put to the test of democratic expression in Côte d'Ivoire

AGNEY Ahou Florence

Enseignant-Chercheur

Département des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC)

UFR des Lettres et des Arts

Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo- Côte d'Ivoire)

Chercheur associé au Centre d'Études et de Recherche en Communication (CERCOM)

fagney71@gmail.com

AKREGBOU Boua Paulin Sylvain

Enseignant-Chercheur

Département des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC)

UFR des Lettres et des Arts

Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo- Côte d'Ivoire)

Chercheur associé au Centre d'Études et de Recherche en Communication (CERCOM)

sylvain.akregbou@upgc.edu.ci

Date de soumission : 08/08/2023

Date d'acceptation : 30/08/2023

Pour citer cet article :

AGNEY. A. F. et AKREGBOU, B. P. S. (2023) « Les réseaux sociaux numériques à l'épreuve de l'expression démocratique en Côte d'Ivoire », Revue Internationale du chercheur « Volume 4 : Numéro 3 » pp : 718 - 738

Résumé

S'inscrivant à la fois dans la théorie de l'agenda setting et de l'espace public médiatisé, cette recherche analyse la contribution des réseaux sociaux numériques dans l'expression démocratique en Côte d'Ivoire. La population en général et singulièrement les hommes politiques ivoiriens ont de plus en plus recours à ces plateformes numériques pour informer et s'informer. Contrairement aux médias classiques, ces nouveaux espaces numériques sont devenus de véritables tribunes politiques. Ce travail qualitatif s'est construit sur l'étude d'un corpus constitué de 20 vidéos sélectionnées sur Facebook et YouTube, de 10 captures d'écran composées de commentaires d'internautes sur Facebook et Twitter.

Les résultats révèlent que les RSN jouent un rôle important non seulement dans la médiatisation de l'information, mais aussi dans la mobilisation et la contestation socio-politique en Côte d'Ivoire. Toutefois, bien que se positionnant comme un contre-pouvoir dans le cyberspace ivoirien en construisant l'opinion publique, ces plateformes n'ont, pour l'heure, pas de fonction délibérative significative dans le jeu démocratique. L'engagement citoyen et la participation populaire sont plus virtuels que physiques.

Mots clés : Réseaux sociaux numériques ; espace public ; médiatisation ; démocratie ; Côte d'Ivoire.

Abstract

Drawing on the theory of agenda setting and mediatised public space, this research analyses the contribution of digital social networks to democratic expression in Côte d'Ivoire. The population in general, and Ivorian politicians in particular, are making increasing use of these digital platforms to inform and be informed. Unlike the traditional media, these new digital spaces have become veritable political forums. This qualitative study was based on a corpus of 20 videos selected from Facebook and YouTube, and 10 screenshots of comments made by Internet users on Facebook and Twitter.

The results show that SNSs play an important role not only in the mediatisation of information, but also in mobilisation and socio-political protest in Côte d'Ivoire. However, although these platforms act as a counter-power in Côte d'Ivoire's cyberspace by shaping public opinion, they do not currently play a significant deliberative role in the democratic process. Citizen engagement and popular participation are more virtual than physical.

Keywords : Digital social networks ; public space ; media coverage ; democracy ; Côte d'Ivoire.



Introduction

Les Réseaux Sociaux Numériques (RSN) se sont imposés ces deux dernières décennies comme des modes communicationnels et informationnels dans le paysage médiatique. Ils ont favorisé, dans l'espace public, l'émergence de nouvelles formes d'expression, comme en témoignent les événements du printemps arabe (Ahmar, 2013 ; Najar, 2013) et l'élection présidentielle américaine de 2008 (Heinderyckx, 2012). Grâce à leur utilisation dans les révolutions arabes, des régimes autoritaires se sont effondrés. Depuis lors, ces RSN se sont posés comme les nouveaux cyberespaces dans lesquels les citoyens participent aux débats démocratiques et à la vie civique (Bouliane, 2015 ; Bourse, 2021 ; Enli & Moe, 2013 ; Sene, 2023). Bref, ces plateformes numériques ont changé la façon de faire la politique (Cardon, 2010 ; Charron, 2022 ; Dahmani, et al., 2007 ; Ségur & Périé-Frey, 2017). Leur usage dans la lutte politique et citoyenne s'est ainsi accru aussi bien chez les acteurs politiques que chez les citoyens et surtout dans les pays qui vivent une crise démocratique.

En Côte d'Ivoire, comme dans la plupart des pays d'Afrique, les médias sociaux numériques sont devenus de véritables supports de diffusion de l'actualité politique, de contestation sociale, de construction de l'opinion publique et de l'émergence démocratique (Duarte, 2019 ; Kouassi, 2018 ; Manirakiza, 2020). Le recours aux RSN est devenu une nécessité et un moyen d'échapper aux restrictions de liberté d'expression mises en place par l'actuel gouvernement ivoirien. En effet, le changement de régime intervenu après la crise post-électorale de 2011, a déstructuré le paysage politique et médiatique jusqu'à ce jour. Cela a eu un impact sur la liberté d'expression et la mise en visibilité des actions des acteurs politiques et des citoyens. Cette restriction de la libre expression et la mainmise des gouvernants sur les médias de service public vont contraindre des acteurs politiques de l'opposition à s'approprier des plateformes numériques pour exister, médiatiser leurs activités, s'exprimer et interagir avec leurs concitoyens en général et singulièrement avec leurs sympathisants. Ainsi, à l'approche de l'élection présidentielle du 30 octobre 2020, ils vont créer des Web Tv, des Web radios, etc. (Akregbou & Agney, 2021) pour se rendre « visibles » (Cotteret, 1997) en vue de préparer les échéances électorales. N'ayant pas accès aux médias de service public qui sont par ailleurs peu suivis par nombre d'Ivoiriens, ils vont se servir de ces plateformes numériques comme des tribunes de libre expression et de communication. Ils y informent et instruisent leurs partisans sur le processus électoral, y lancent des mots d'ordre de mobilisation.



Par exemple, à l'annonce de la candidature du Président Alassane Ouattara à un troisième mandat à l'élection présidentielle du 30 octobre 2020, des partis de l'opposition et une partie de la société civile, ayant jugé cette candidature d'anticonstitutionnelle, se sont saisis de ces espaces numériques pour s'opposer à cet énième mandat. Ces plateformes ont, en grande partie, servi aux acteurs politiques à informer au quotidien la population en général et singulièrement leurs militants. Ces tribunes numériques sont devenues, en somme, de véritables espaces de dénonciation et de contestation. Elles se sont posées comme des outils incontournables du débat public et de l'expression démocratique. Dès lors, l'usage des RSN par les acteurs politiques et les citoyens à diverses fins méritent qu'on y prête attention pour analyser en quoi ils constituent un nouvel espace d'expression démocratique ? Quelle fonction délibérative ces espaces numériques exercent-ils dans le jeu démocratique ? Comment se manifeste l'expression démocratique sur ces plateformes ? Autrement dit, les RSN participent-ils à la construction d'une véritable démocratie en Côte d'Ivoire ?

Dans une démarche exploratoire et qualitative, cette étude vise à analyser l'impact des espaces publics numériques sur la vie démocratique en Côte d'Ivoire. D'où l'hypothèse selon laquelle la liberté d'expression favorisée par les RSN ne contribue pas véritablement à une alternance démocratique en Côte d'Ivoire.

Ce travail s'articule autour de trois grandes parties. La première expose et justifie le cadre théorique et méthodologique. La seconde présente les résultats à travers la numérisation de l'espace public ivoirien et son occupation par les populations. Et enfin, la troisième analyse et discute des enjeux des RSN dans le jeu démocratique en Côte d'Ivoire.

1. Cadre théorique et méthodologique

Sur le plan théorique, cette étude s'inscrit à la fois dans la théorie de l'espace public médiatisé de Wolton (1992) et celle de l'agenda setting de Mc Combs et Shaw (1972).

Pour Wolton, l'espace public médiatisé est « *fonctionnellement et normativement indissociable du rôle des médias* » (1992, p.31). C'est un lieu symbolique, où se rencontrent les trois acteurs qui ont la légitimité de s'exprimer, en l'occurrence les politiques, les médias et les citoyens. C'est également le lieu où s'exprime la liberté d'expression et aussi de construction de l'opinion publique, une des valeurs de la démocratie. C'est d'ailleurs ce qui lui fait dire que « *la démocratie requiert l'existence d'un espace public où sont débattus contradictoirement les grands problèmes du moment* » tenus par des acteurs (politiques, religieux, sociaux) qui composent la société (Idem, p.13). L'espace public naît, selon lui, de l'espace politique, espace



dans lequel l'on décide et agit. Il fait une nette démarcation entre l'espace public réservé à la discussion et l'espace politique, à la décision. C'est donc un espace de décision et d'action, de circulation et d'expression. Ainsi, l'espace public symbolise simplement la réalité d'une démocratie en action (Wolton, 1995).

L'agenda setting constitue la deuxième théorie sur laquelle s'appuie cette recherche. En effet, vu la forte corrélation existante entre médias et actions politiques (Aldrin & Hubé, 2017), la théorie de l'agenda setting suggère « *ce à quoi les individus doivent penser car ce n'est jamais sur l'intensité d'une attitude que les médias ont un effet, mais bien sur la réactivité des attitudes à des enjeux politiques* » (Mc Combs & Shaw, 1972, p.177). Les RSN constituent des canaux de production et de médiatisation de l'information et sont prescripteurs d'opinion politique. Ainsi, en tant que diffuseurs de contenus, ils organisent et hiérarchisent l'information. Ils se positionnent donc comme des moyens d'information, de mobilisation et de construction de l'opinion publique. Les médias jouant un rôle important dans le jeu politique, cette théorie vise à vérifier si les RSN ont un impact sur le jeu politique et participe au débat public d'une part et d'autre part, à la construction de la démocratie en suscitant « *la prise de conscience d'une communauté de vues ou d'intérêts* » (Gerstlé, 2008, p.143).

Sur le plan méthodologique, l'instrument de collecte des données utilisé est l'étude documentaire. Le corpus d'étude est constitué d'un ensemble de corpus collectés exclusivement sur les RSN (Facebook, YouTube et Twitter) des acteurs politiques. Il s'agit concrètement de 20 vidéos, disponibles sur Facebook et YouTube, de 10 captures d'écran composées de commentaires d'internautes (Facebook et Twitter). L'échantillonnage s'est fait à partir des critères de nombre de vues et de partages. Les vidéos et les captures d'écran ont été sélectionnées sur la base de plus de 100 000 vues et/ou partages. Ce corpus est pertinent, cohérent et homogène en rapport avec l'objet d'étude. Il s'agit en somme d'un ensemble de publications ayant des points communs pour être analysés ensemble. Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse de contenu lexico-thématique. Cette méthode nous a permis d'organiser les catégories d'informations colligées autour des items des usages des réseaux sociaux, de leur appropriation par les acteurs politiques et les citoyens ainsi que leur impact sur le jeu démocratique en Côte d'Ivoire. L'ensemble de toutes ces techniques ont donné les résultats ci-dessous.

2. Numérisation de l'espace public ivoirien

L'espace public ordinaire tel que défini par Habermas cité par Ferrarese (2015) est une place symbolique discursive où s'opposent et se répondent des débats souvent contradictoires tenus par les différents acteurs politiques, sociaux, intellectuels d'une société. Pour Habermas, l'espace public représente un lieu physique ou symbolique de libre expression où sont présents un « *ensemble de personnes privées rassemblées pour discuter des questions d'intérêt commun* » (Lits, 2014, p.77). Il se présente comme « *le lieu où tous les citoyens, quel que soit leur statut social, peuvent librement prendre part à des débats contradictoires portant sur les problèmes d'intérêt commun* » (N'Da, 2017, p. 135). L'espace public, pour d'autres auteurs tels que Breton et Proulx (2012), est une scène d'apparition publique où « *des acteurs mais aussi des actions, des événements ou des problèmes sociaux-accèdent à la visibilité publique* » (p.204-205). Dans l'idée de ces deux auteurs, l'espace public apparaît comme le « *processus de publication qui fait qu'un événement, une action, un problème, un acteur est mis en scène publique ...* » (Ibidem). N'Da conclut que ces différents types d'espace sont synchrones dans le fonctionnement quotidien de la société (Op. Cit.). Miège distingue l'espace public politique de l'espace public sociétal (2005). L'espace public sociétal est, selon lui, une sorte de chaudron où se manifestent, se mêlent, s'affrontent les différents types de groupes, voix, intérêts et formes de discours. Quant à l'espace public politique, il apparaît comme le point d'aboutissement des débats sociaux, qui cristallisent l'intérêt général. Ainsi, l'espace public évoque non seulement le lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées, de la cohabitation des sensibilités religieuses, mais aussi une pratique démocratique et une forme de communication, de circulation des divers points de vue. Aujourd'hui, les problèmes politiques, économiques, sociaux, culturels, religieux, d'éducation, de santé, de sécurité... sont débattus librement dans l'espace.

La Côte d'Ivoire, à l'instar des pays de l'Afrique subsaharienne, s'est engagée dans le multipartisme en 1990 après trois décennies de parti unique. Cette ouverture a entraîné le pluralisme à travers l'existence de plusieurs partis et opinions politiques, la liberté d'expression accordée à tous les citoyens, etc. Elle a permis également de développer la création d'une presse libre, de syndicats autonomes et d'établir des règles électorales, etc. (N'Da, 1999). La reconfiguration du champ politique et les crises successives, notamment le coup d'État de 1999, la rébellion armée de 2002 et le conflit post-électoral de 2011, ont par ailleurs suscité le phénomène des espaces publics informels : « Grins », « Agoras », « Sorbonne du Plateau », «



Parlements », etc. à l'image de l'Agora de l'Antiquité grecque où les Speakers' Corners de Hyde Park à Londres (Atchoua, 2016). Ces espaces publics étaient de hauts lieux de débats et de discours politiques où se médiatisaient et se discutaient des problèmes de la vie politique, économique, sociale, religieuse et culturelle du pays. Ils permettaient aux Ivoiriens d'exprimer librement leurs opinions sans être inquiétés ou censurés. Cette liberté d'expression se manifestait également par la retransmission en direct des débats parlementaires sur les chaînes de télévision de service public et la diffusion des émissions de débats portant sur des sujets d'intérêt général. En clair, ces espaces publics informels étaient des symboles de la manifestation de la liberté et d'expression démocratique.

Cependant, depuis la crise post-électorale de 2010-2011 et le changement de régime qui s'est ensuivi, le processus démocratique entamé en 1990 semble ne plus tenir ses promesses. L'avènement du nouveau régime a désorganisé l'espace public ivoirien avec le bâillonnement de l'opposition et de la presse d'opinion, le musellement des médias de service public et l'absence de débats contradictoires. Une partie de la population accuse les chaînes de télévision et de radiodiffusion de service public de véhiculer uniquement l'opinion dominante du parti au pouvoir. Déçue par les médias d'État, elle accorde peu de crédit aux informations qui y sont diffusées. C'est dans ce contexte que les technologies de communication numériques vont s'imposer comme une alternative dans la médiatisation de l'information, la mobilisation citoyenne et la construction d'un espace de débat. Nombre d'Ivoiriens se sont tournés vers Internet et les RSN en particulier pour s'informer, s'exprimer et débattre de l'actualité du pays. Ces médias numériques comme Facebook, WhatsApp et YouTube sont devenus aujourd'hui des tribunes de libre expression à travers lesquelles les acteurs politiques et les citoyens médiatisent leurs actions et interagissent. Ils favorisent ainsi la vitalité de la communication moderne (Atchoua, 2013).

Ainsi, depuis la crise post-électorale de 2011, l'espace public ivoirien a connu une digitalisation fulgurante. Cette numérisation a transformé progressivement les formes de délibérations démocratiques dans la société ivoirienne. Les débats se déroulent de plus en plus sur ces espaces numériques. De nouveaux modes de participation citoyenne apparaissent sur ces plateformes numériques. Contrairement aux médias traditionnels, les RSN permettent aux citoyens qui partagent les mêmes affinités et préoccupations de se rassembler et d'échanger. Les RSN leur offrent de nouvelles possibilités de s'impliquer davantage dans la vie de leur pays. Cette numérisation croissante de l'espace public ivoirien s'explique par la popularisation de l'internet



et des smartphones. En effet, selon les données statistiques de l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI) du 21 juin 2023, le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile est de 50 130 099 soit un taux de 172%¹ et celui d'utilisateurs de l'internet mobile est de 26 789 366 soit un taux de 87%. Pour l'ARTCI, l'activité régulière des internautes ivoiriens est la consultation des réseaux sociaux à 81% (<https://www.artci.ci/>). Grâce à ces facteurs, les RSN ont opéré une vraie révolution dans le paysage sociopolitique en Côte d'Ivoire avec l'avènement des agoras virtuelles (Constantopoulou, 2013), ce que Fogel et Patino (2013) appellent également « l'agora numérique » en référence à l'espace public virtuel. À l'image des espaces publics de la Grèce antique, ces nouvelles formes d'agora numérique sont caractérisées par la liberté d'expression et de discussion sur des questions de société.

En quelques années donc, ces nouveaux espaces numériques se sont imposés comme des plateformes par excellence de communication, d'informations et de construction des opinions contradictoires contrairement aux médias de service public. La numérisation de l'espace public s'est véritablement amplifiée sous fond de crise dans la période pré-électorale de la présidentielle de 2020 avec l'annonce d'un troisième mandat du Président sortant. En effet, les rivalités politiques nées de la compétition pour la conquête du pouvoir d'État de 2020 ont créé un climat de tension dans la vie sociopolitique ivoirienne. Cette énième crise était liée à la succession du Président qui achevait son deuxième et dernier mandat et qui, *a priori*, ne devrait plus se représenter. Mais celui-ci a décidé, contre toute attente, de briguer un troisième mandat. Ce qui a provoqué une source de tensions qui s'est déportée sur l'espace public via les RSN. Ces espaces sont devenus aujourd'hui des lieux de références en matière d'informations, de débats et de l'action militante et citoyenne. La digitalisation de la vie politique n'est pas nouvelle en soi en Côte d'Ivoire. Mais, elle s'est fortement développée dans l'espace public à travers l'usage et l'appropriation des réseaux sociaux numériques par les acteurs politiques.

3. Occupation de l'espace public numérique par les acteurs politiques et les citoyens

Cette occupation de l'espace public numérique se traduit par la création et l'animation des médias et des forums de discussion. Les acteurs politiques (partis, mouvements, associations, groupements, personnalités) de l'opposition comme ceux du pouvoir, ont désormais leurs propres canaux d'information et de communication en ligne pour mener librement leurs activités et marquer leur présence sur la scène publique. Chaque formation politique dispose

¹ Le nombre et le taux d'abonnés s'explique par le fait qu'un individu est, à lui seul, abonné à deux ou trois opérateurs de téléphonie mobile.



d'un site Internet (www.pdcirda.ci pour le PDCI², www.rhdp.ci pour le RHDP³, www.ppaci.ci pour le PPACI⁴, www.fpi-ci.com pour le FPI⁵, etc.) et est également présent sur les RSN (Facebook, Instagram, Twitter, WhatsApp, YouTube et TikTok). Ces acteurs politiques ont même créé des chaînes de télévision et de radio en ligne (PDCI24 Tv, Radio pdcirda, Ppa-ci Tv, GKS Tv, RHDP Tv, etc.)⁶ pour vulgariser leurs idéaux, se rendre plus visibles auprès de leurs militants et susciter leur participation aux débats publics. Ils ont également investi, ces derniers temps, le réseau social TikTok pour rallier les jeunes à leur cause. D'un côté, ces Web médias (Tv, radio et presse en ligne) leur permettent de rester en contact permanent avec leurs militants. De l'autre, les citoyens peuvent aussi interagir sur ces espaces numériques, surtout lors des directs. Ces acteurs politiques donnent eux-mêmes un contenu à leurs Web médias et font appel à des professionnels pour les animer. Ces plateformes sont pilotées par leur service de communication qui développent diverses stratégies pour donner de la visibilité à leurs différents supports. Ils y publient et partagent au quotidien des informations sur les activités de leurs formations politiques respectives et y diffusent également les interviews de leurs leaders. Par ailleurs, la reconfiguration du paysage politique née du conflit pré-électoral d'octobre 2020 a amené des partis politiques à se coaliser. Une forme de solidarité est née entre leurs services de communication qui se sont rapprochés au gré de la nouvelle configuration de la classe politique ivoirienne. Ces alliances ont permis à leurs chaînes d'atteindre une audience plus large parce que développant entre elles une réelle collaboration et une forte solidarité. Grâce à ces chaînes numériques, des citoyens participent à la construction du débat politique. Ils interagissent avec les animateurs, commentent les publications et ont la possibilité de les partager dans d'autres groupes. Les formes de ces contributions sont très variées et l'usage d'un langage accessible à tous leur permet de faire passer le message au plus grand nombre de personnes. Ces médias en ligne ont instauré une véritable guerre d'information en supplantant souvent les médias classiques. L'enjeu est de toucher le maximum d'internautes, plus particulièrement leurs militants. Ces Web médias se livrent « une bataille de la visibilité » (Badouard, 2017) en vue d'occuper l'espace public numérique. En s'appropriant les RSN, les acteurs politiques se sont inscrits dans une stratégie de positionnement et de domination de l'espace public médiatisé. Cela a décloisonné le débat politique. L'information circule selon les

² Parti Démocratique de Côte d'Ivoire

³ Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix

⁴ Parti des Peuples Africains de Côte d'Ivoire

⁵ Front Populaire Ivoirien

⁶ Voir en annexe les captures d'écran de ces Web Tv.



bords politiques et sont relayées par leurs militants sur les pages et les groupes qui leur sont favorables. Ces médias en ligne leur servent à (re)mobiliser politiquement leurs concitoyens et à les rendre actifs. Leur audience grandit auprès des militants, de certains leaders d'opinion et du grand public qui partagent à grande échelle leurs publications sur Facebook, WhatsApp et YouTube. Les citoyens ivoiriens recourent de plus en plus à ces Web médias pour s'informer et débattre librement des questions politiques, économiques et sociales du pays (Akregbou & Agney, 2021).

Ces Web médias ont été activement utilisés par l'opposition pour mobiliser la population contre la candidature du Chef d'État sortant à un troisième mandat jugé d'anticonstitutionnel. La constitution ivoirienne limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Mais, selon le pouvoir, l'adoption de la nouvelle loi fondamentale de 2016 a remis les compteurs à zéro. Le Président, élu en 2010 et qui achève son deuxième mandat, a donc le droit de se représenter. Cette interprétation est contestée par l'opposition dans son ensemble. Les principales forces politiques et sociales du pays composées de partis, des organisations de la société civile et des plates-formes de l'opposition ont massivement fait usage des Web médias pour s'opposer à cette candidature. Elles y ont lancé des mots d'ordre de boycott en appelant, face à ce qu'elles qualifient de forfaiture, à la désobéissance civile (Moriba, 2020). Ces médias en ligne ont favorisé la circulation de l'information, la participation et la mobilisation des personnes acquises à leur cause. Ils leur ont permis, en temps réel, d'avoir accès aux informations, d'être mieux informés et d'interagir plus rapidement.

Ces plateformes numériques ont contribué à la constitution d'un espace public élargissant le champ d'action de la liberté et des moyens de pression de la population sur les autorités. Elles donnent un pouvoir aux partis de l'opposition d'animer le débat politique et la possibilité aux citoyens de participer à la vie de leur société. Ce qui contribue grandement au processus démocratique. Cependant, la désobéissance civile qui est une forme d'action non-violente consistant à résister à une loi ou une décision jugée injuste par ceux qui la contestent (Thoreau, 2018) a été émaillée de violences. En effet, les manifestations de rue suscitées par les différents mots d'ordre diffusés sur les RSN se sont transformées en violents affrontements entraînant la fermeture d'écoles, des casses, des coupures de routes et des morts. Par ailleurs, malgré ces appels, au boycott du scrutin, lancés par l'opposition sur les RSN et les mobilisations populaires, le Président sortant a été réélu pour un troisième mandat avec un score fleuve de

94,27% des voix au premier tour, selon les résultats proclamés par la Commission électorale indépendante (source RFI).

4. Enjeux des RSN dans le jeu démocratique en Côte d'Ivoire

Engagée dans la voie de la démocratie dans les 1990, la Côte d'Ivoire connaît un recul démocratique depuis le changement de régime intervenu après la crise post-électorale de 2011. Ce recul se traduit par la caporalisation des médias de service public, la restriction de la liberté d'expression, l'affaiblissement des partis de l'opposition et le musellement de l'espace public. Or, le régime démocratique place la souveraineté du peuple au cœur de son fonctionnement. En effet, dans un pays démocratique, tous les citoyens ont le droit de participer, de près ou de loin, aux décisions qui les touchent. Toutes les personnes vivant en démocratie ont des droits garantis, tels que le droit d'opinion et d'expression, la liberté de pensée, de conscience et de religion, et le droit d'organiser des manifestations pacifiques et d'y participer (Rizk, 2017). La mise en œuvre de ces mécanismes conduit ainsi les médias à tout dire à la société, de la société, pour le bien de la société. La production de l'information et sa consommation participent de ce fait au processus démocratique. Mais, la défection des médias d'État dans leur rôle d'être au service de tous les citoyens a contribué à la création massive des plateformes numériques sur les Réseaux Sociaux Numériques pour faire face à cette difficulté.

Aujourd'hui, les RSN médiatisent systématiquement les sujets qui préoccupent la population sur la vie politique, économique, sociale, culturelle, etc. Leur présence dans le cyberspace offre une visibilité aux acteurs politiques et une autonomie informationnelle et communicationnelle aux citoyens contrairement aux médias de service public. Les politiques les utilisent pour communiquer et exprimer librement leurs opinions sans tomber sous le coup d'une sanction. De même, la population pour s'informer et interagir en toute liberté sur l'actualité de la cité à travers leurs commentaires. Les médias en ligne semblent donc jouer un rôle considérable dans le jeu démocratique en Côte d'Ivoire. Ils favorisent la participation, la mobilisation et l'engagement politique des citoyens. Ils permettent aux internautes d'avoir très souvent l'exclusivité de l'information avant qu'elle ne soit diffusée dans les médias classiques. Les animateurs rivalisent d'ingéniosité pour rendre leur plateforme attractive en diffusant des exclusivités, en faisant des reportages en direct de sorte à amener le public à vivre l'événement comme s'il était présent. De même, ils prennent en compte l'actualité, l'attente des internautes, de la prévision, de l'imprévision et de la sociabilité pour présenter ce qui surgit dans l'espace public. La finalité de l'information étant de rendre compte de ce qui se passe dans la société.



L'événement sélectionné et diffusé surtout par le « direct » conduit inéluctablement à la mobilisation dans la mesure où les citoyens les mieux informés ont tendance à s'engager plus activement dans les manifestations et les contestations (Giasson, et al., 2013). C'est, d'ailleurs, ce qui s'est passé lorsque l'opposition a lancé son mot d'ordre à la désobéissance civile à quelques jours de l'élection présidentielle du 30 octobre 2020. En effet, la Côte d'Ivoire s'étant fortement politisée avec les différentes crises qu'elle a connues, la « soif » d'information s'est renforcée chez les Ivoiriens pour comprendre et trouver des réponses aux problèmes que vit leur pays. Aussi, estimant que les médias de service public ne sont plus crédibles parce que taxés d'être à la solde des gouvernants, ils s'orientent vers les plateformes numériques pour satisfaire leur besoin informationnel.

Ainsi, les RSN se présentent désormais comme des espaces de libre expression et d'échange dans la lutte démocratique. Symbolisant la révolution, ils ont donné à la liberté d'expression un nouveau souffle de vie et à la contestation de la population une nouvelle arme (Richaud, 2017). En témoignent le printemps arabe avec la révolution du Jasmin en Tunisie et la révolution du 25 janvier en Égypte, en passant par les révolutions populaires « Y'en a marre » au Sénégal et le « Balai citoyen » au Burkina Faso, où les RSN sont apparus comme de puissants outils de changement de pouvoir. Ils se posent comme de nouveaux « thermomètres » ou « baromètres de l'opinion publique (Boyadjian, 2014). Leur émergence contribue à la vitalité de l'espace public ivoirien qui, selon Lévy (2002), transforme le cyberspace en cyberdémocratie. Ce qui développe le champ d'action de la liberté et des moyens d'expression des citoyens. Cependant, au-delà de cette expression démocratique que permettent les RSN, quel est leur réel impact sur le jeu politique ivoirien ? La multiplication des Web médias sur les RSN sert-elle véritablement le processus démocratique en Côte d'Ivoire ? Autrement dit, ces espaces publics numériques conduisent-ils à une alternance démocratique ?

L'avènement des RSN a favorisé la visibilité des acteurs politiques, des organisations citoyennes et des associations non gouvernementales dans l'espace public ivoirien en leur permettant de médiatiser leurs activités, d'interagir avec la population et de mobiliser leurs militants. Leur succès s'explique par le manque de confiance des citoyens dans les médias de service public et le contrôle de l'espace public et médiatique par le gouvernement. Hostiles, dans leur grande majorité, à l'autorité étatique, ces plateformes numériques entretiennent la mobilisation collective et virtuelle. Elles ont prouvé leur efficacité comme moyen de régulation sociale dans les luttes contre la cherté de la vie, la dénonciation de certaines injustices, et la



revendication des droits des citoyens face à certaines lois jugées iniques par la population (Agney & Akregbou, 2018). Aussi, malgré leur vitalité dans le champ social, leur contribution à la consolidation du processus démocratique reste encore limitée tout comme les médias traditionnels (Bourdieu, 1996).

Plusieurs raisons peuvent expliquer cet état de fait. D'abord, l'usage de l'Internet et par ricochet des réseaux sociaux numériques est davantage un phénomène urbain et juvénile. Seules les villes et les grandes communes sont couvertes par le réseau Internet. Le taux de couverture nationale est de 63,72% selon les données de l'ARTCI de juillet 2023. Cette fracture numérique marginalise une grande partie des militants des partis de l'opposition qui vit dans les zones rurales. Ensuite, bien que les RSN produisent, dans leur ensemble, des contenus, rien ne garantit la crédibilité des informations puisque chacun peut exprimer tout et n'importe quoi sur Internet. Les informations prolifiques qui y circulent ne sont pas contrôlées et vérifiées (Lempen, 2014 ; Marangé & Quessard, 2021 ; Razien, 2023). Enfin, les interactions des internautes sur ces plateformes numériques sont plus subjectives qu'objectives. Chacun réagit en fonction de sa sensibilité politique et de ses centres d'intérêt. Si les RSN permettent donc à la population de s'affranchir des médias de service public en contournant le contrôle de l'information, force est de constater que les animateurs de ces espaces numériques se considèrent compétents pour juger ou émettre une opinion (Flichy, 2010). En effet, dans une logique de l'agenda setting, ils interprètent, analysent et transmettent les faits selon leur idéologie politique. Or, les informations diffusées par leur service ne sont généralement soumises à aucun filtre journalistique. Le risque est qu'elles influencent des milliers d'internautes et façonnent leur opinion. Elles ont, certes, des effets sur la population ivoirienne, mais les résultats escomptés ne sont pas perceptibles sur le terrain. Les mobilisations collectives et les contestations sont pour la plupart virtuelles contrairement aux pays arabes où les révolutions ont fait chuter des régimes. Les médias numériques sont des outils nécessaires, mais ne sont pas encore arrivés, à eux seuls, à faire changer un pouvoir. Nonobstant le nombre d'internautes qui manifestent un intérêt pour tout ce qui s'y fait, cela n'est pas suffisant pour instaurer l'idéal démocratique dont rêvent nombre d'Ivoiriens.

Toutefois, les possibilités qu'offrent les RSN dans le cyberspace ivoirien sont perçues par le gouvernant ivoirien, comme une menace. Il a décidé de réguler ces Web médias qui évoluent dans le cyberspace ivoirien. L'autorité de régulation de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) et l'Autorité Nationale de la Presse (ANA) ont élaboré, à cet effet, de



nouvelles mesures pour les réglementer. Pour Maître René Bourgoïn, président de la HACA, il s'agit de permettre, en cas de « *préoccupation liée à un contenu inapproprié, d'appeler les opérateurs pour leur dire que ce contenu ne respecte pas les règles de l'éthique et de la déontologie de la profession... Une telle disposition vise à les amener à se conformer au dispositif légal* »⁷. Pour y arriver, les propriétaires de Web Tv adossées à des partis politiques sont invités de s'enregistrer auprès des organes de régulation et déclarer leur personnel. Cette opération vise, selon lui, à faire appliquer et respecter l'éthique et la déontologie de leur profession aux fins d'éviter des dérapages, surtout pendant les périodes électorales. Pourtant, dans la pratique, les partis politiques ne sont pas les seuls à détenir des Web médias dans le cyberspace ivoirien. Il existe une pléthore de médias en ligne en Côte d'Ivoire appartenant à diverses structures et organisations (UVCI⁸, ARTCI⁹, etc.). Pourquoi donc, ce sont seulement ceux qui appartiennent aux acteurs politiques qui doivent se faire enregistrer ?

À l'analyse, ces réformes semblent cacher en toile de fond l'ambition de l'État de contrôler le cyberspace ivoirien. Le régime au pouvoir, en plus de monopoliser les médias d'État, tente d'avoir totalement la mainmise sur l'espace numérique. Ce qui pourrait constituer une entrave à la démocratie et à la libre expression des opinions, des attitudes et des valeurs déjà décriées par des partis politiques et des organisations de la société civile. Cela contraste avec l'optimisme des promoteurs du web social, qui soulignent son effet positif sur la démocratie et la démocratisation (Benkler, 2006 ; Castells, 2010).

Conclusion

L'usage des réseaux sociaux numériques dans le champ de la communication politique est un phénomène récent en Côte d'Ivoire. Il a prospéré dans un contexte de musellement de l'espace public et médiatique au sortir de la crise post-électorale de 2011. Leur appropriation rapide par les acteurs politiques et par certaines organisations de la société civile a fortement reconfiguré l'espace public ivoirien. Les RSN y ont favorisé le décloisonnement de l'information et la libération de la parole. Ils ont donné le pouvoir à tout citoyen d'accéder à l'espace public en ligne pour exprimer librement ses opinions, contester et dénoncer l'injustice, et débattre des faits de la société.

⁷ <https://news.abidjan.net/articles/681790/cote-divoire-les-web-tv-accolees-aux-partis-invitees-a-se-declarer-aupres-du-regulateur>

⁸ Université Virtuelle de Côte d'Ivoire

⁹ Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire

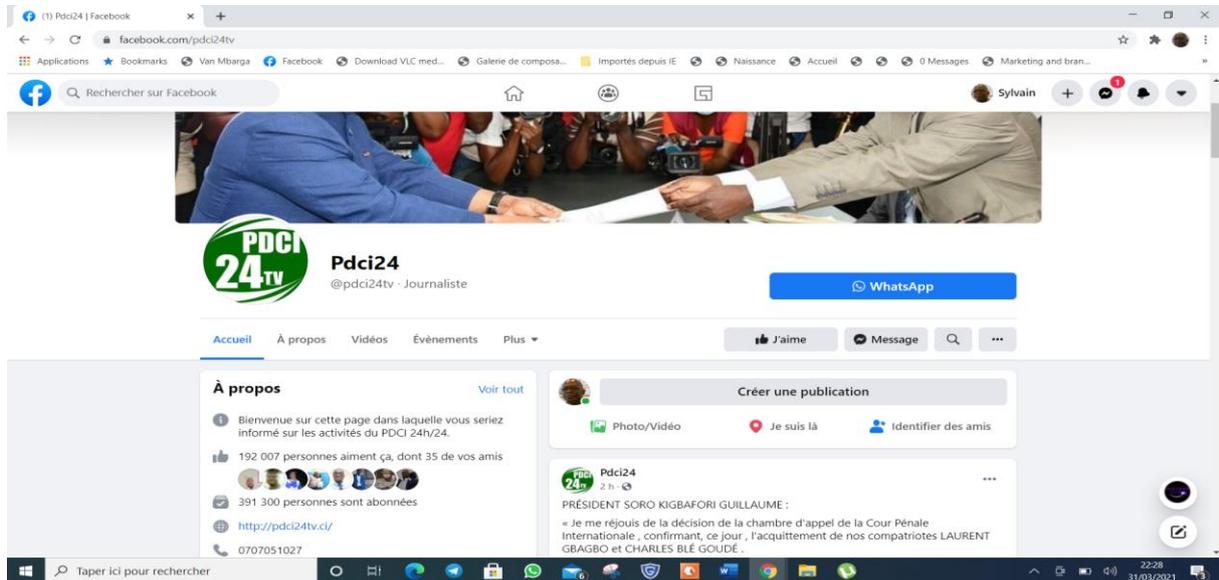


Ces médias sociaux ont permis l'émergence d'un nouveau mode de contestation et de participation à la chose publique (Cardon, 2013) en révolutionnant les habitudes des citoyens et des politiques aux débats démocratiques. Ils contribuent ainsi à la construction d'une culture critique, à la mobilisation, à l'engagement et à la participation des citoyens à la vie démocratique de leur nation. Espaces d'émancipation, les RSN ont profondément modifié l'exercice démocratique en redéfinissant les rapports entre pouvoir et opposition, entre militants et partis politiques, entre gouvernants et gouvernés. Mais contrairement aux révolutions arabes où ils ont joué un rôle important dans le changement des régimes, en Côte d'Ivoire, les RSN n'ont pas un réel impact sur le jeu démocratique en termes d'alternance de pouvoir.

Cette étude montre la nécessité d'une recherche approfondie pour saisir la dimension stratégique des RSN comme armes de communication dans le champ politique. Cependant, la régularisation des Web médias par le gouvernement ivoirien ne constitue-t-elle pas une menace pour l'expression démocratique ? Cette mesure n'est-elle pas une forme de musellement de ce nouvel espace de liberté ?

ANNEXES : Quelques captures d'écran des Web médias des partis politiques

Capture d'écran 1 : Web Tv du PDCI-RDA (Opposition)



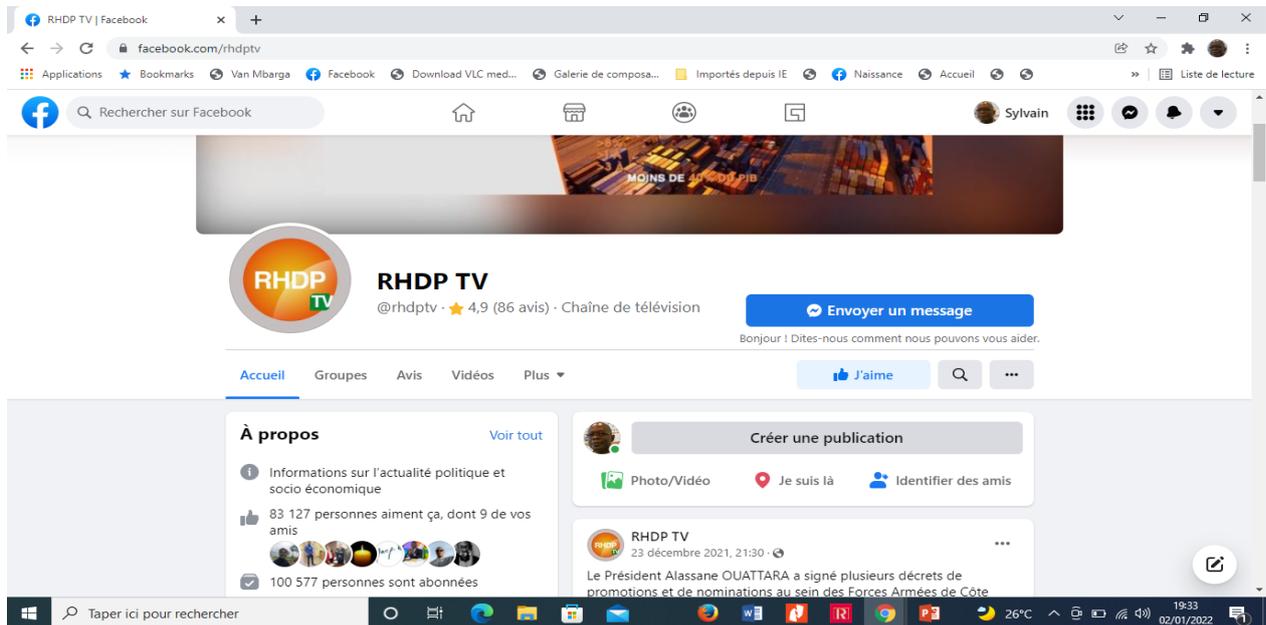
Source : <https://www.facebook.com/pdc24tv>

Capture d'écran 2 : Web Tv du PPACI (Opposition)



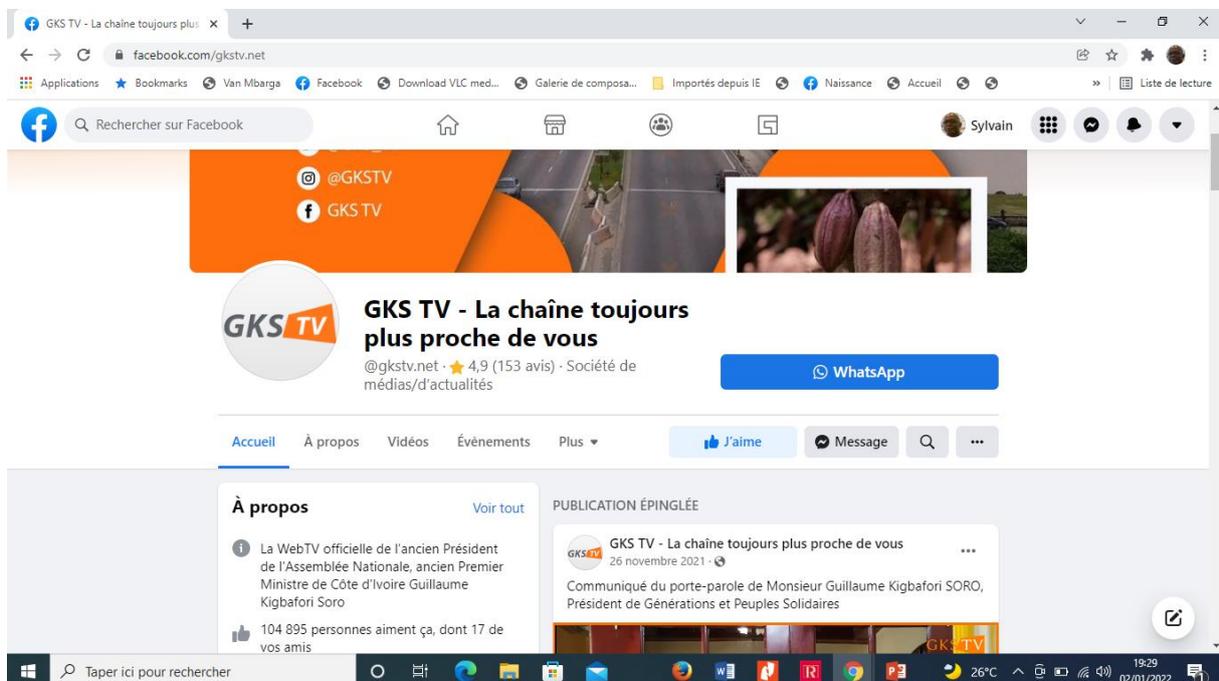
Source : <https://www.facebook.com/ppacitv>

Capture d'écran 3 : Web Tv du RHDP (parti au pouvoir)



Source : <https://www.facebook.com/rhdptv>

Capture d'écran 4 : Web Tv du parti de Guillaume Kigbafori Soro (Opposition)



Source : <https://www.facebook.com/gkstv.net>

Capture d'écran 5 : Web Tv du FPI (Opposition)



Source : <https://www.facebook.com/fpitvofficiel>



BIBLIOGRAPHIE

- Ahmar, F. (2013). « Diffusion télématique et réseaux sociaux dans la révolte syrienne ». In *Les réseaux sociaux sur Internet à l'ère des transitions démocratiques*. Éditions Karthala, Paris, pp. 193-208.
- Agney, A. F. & Akregbou, P. S. (2018). « Facebook en Côte d'Ivoire : nouvel espace d'expression et de pression des citoyens sur le gouvernement ? ». In Actes de colloque *Réseaux sociaux, traces numériques et communication électronique*, Havre, pp 419-430.
- Akregbou, P. S. & Agney, A. F. (2021), « Médias d'opinion sur les réseaux sociaux numériques : nouveaux outils d'expression démocratique en Côte d'Ivoire ? ». In Actes de la cinquième édition du colloque international d'Agadir 2020, *Métamorphoses de l'action citoyenne. Bilan d'une décennie de recherche sur les réseaux numériques*, Agadir, du 31 mars au 1^{er} avril 2021, pp. 393-403.
- Aldrin, P. & Hube, N. (2017). *Introduction à la communication politique*, Louvain-La Neuve, Deboeck, supérieur. 288 pages.
- Atchoua, N. J. (2016). *Les espaces publics informels en Afrique : « Sorbonne », « agoras et parlements », « Grins »*, Paris, L'Harmattan, 280 pages.
- Atchoua, N. J. (2013). « Usages des réseaux sociaux numériques et sens de la communication politique en Côte d'Ivoire », *Nodus Sciendi*, http://nodusciendi.net/telecharger.php?file=Article_ATCHOUA.pdf
- Badouard, R. (2017). *Le désenchantement de l'internet*, Limoges, Fyp éditions, 179 pages.
- Benkler, Y. (2006). *The Wealth of Networks: How Social Production Transforms Markets and Freedom*, New Haven, Yale University Press.
- Boulianne, S. (2015). « Social media use and participation: a metaanalysis of current research » *Information, Communication & Society*, Vol.18, pp. 524-538.
- Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'agir, 95 pages.
- Bourse, M. (2021). *La communication politique : Les enjeux aujourd'hui*. Paris, L'Harmattan, 270 pages.
- Boyadjian, J. (2014). « Twitter, nouveau baromètre de l'opinion publique ? », *Participations*, n° 8, p. 55.
- Breton, P. & Proulx, S. (2012). *L'explosion de la communication : Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*. Paris, La Découverte, 384 pages.
- Cardon, D. (2013). « La participation en ligne », *Idées économiques et sociales*, n° 173, p. 33-42.
- Cardon, D. (2010). *La démocratie Internet*, Seuil, coll. « La République des Idées », 112 pages.
- Castells, M. (2010). « Globalisation, Networking, Urbanization: Reflections on the Spatial Dynamics of the Information Age », *Urban Studies*, 47 (13) : 2737-2745.



Charron, J. (2022). *La communication publique. Pratiques et enjeux*. Gatineau, Les Presses de l'Université de Montréal, 538 pages.

Constantopoulou, C. (2013). « Agoras Virtuelles : la « démocratie » contemporaine » in *Les réseaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, Kartala, pp.465-480.

Cotteret, J-M. (1991). *Gouverner c'est paraître*, Paris, Puf, 136 pages.

Dahmani, A. et al. (2007). *La démocratie à l'épreuve de la société numérique*, Paris, Karthala, 375 pages.

Enli, G. & Moe, H. (2013). « Introduction to Special Issue: Social media and election campaigns—key tendencies and ways forward » *Information, Communication & Society*, Vol. 16, pp. 637-645.

Ferrarese, E. (2015). *Éthique et politique de l'espace public. Jürgen Habermas et la discussion*, Paris, Vrin, 232 pages.

Flichy, P. (2010). *L'innovation technique*, Paris, La Découverte, 256 pages.

Fogel, J. F. & Patino, B. (2013). *La condition numérique*, Paris, 227 pages.

Gerstlé, J. (2008). *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 256 pages.

Giasson, T. et al. (2013). « #Qc2012 : l'utilisation de Twitter par les partis ». In *Les Québécois aux urnes : Les partis, les médias et les citoyens*.

Heinderyckx, F. (2012). « Obama 2008, l'inflexion numérique », in *Marketing Politique*, Les essentiels d'Hermès, Paris, CNRS Éditions, pp.119-132.

Kouassi, K. O. (2018). « Observatoire démocratique de Côte d'Ivoire (ODCI), un début de démocratisation de la société ivoirienne ? » in Actes du colloque international Université Le Havre Normandie/ Laboratoire UMR IDEES Le Havre, Réseaux sociaux, traces numériques et communication électronique, Havre, les 6, 7 et 8 juin 2018.

Lempen, B. (2014). *La démocratie à l'ère du numérique. La « révolution » Facebook, Google, Twitter et Cie*. Chênes-Bourg, Georg éditeur, 243 pages.

Lévy P. (2002). *Cyberdémocratie. Essai de philosophie politique*, Paris, Odile Jacob, 283 pages.

Lits M., 2014, « L'espace public : concept fondateur de la communication ». *Hermès, La Revue*, 70, 77-81. <https://doi.org/10.3917/herm.070.0075>

Manirakiza, D. (2020). « Les nouveaux espaces de la contestation ? »: Facebook, opinion publique et émergence d'un espace démocratique au Burundi. *Cahiers d'études africaines*, 238, 271-301. <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.30142>

Marangé, C. & Quessard, M. (2021). *Les guerres de l'information à l'ère numérique*. Paris, Puf, 456 pages.

- MC Combs, M. & Shaw, D. (1972). « The agenda-setting function of mass-media », *Public Opinion Quarterly*, 36 (2), p.177.
- Miège, B. (2005). « Penser l'espace public...les enjeux actuels », *Éducation et management*, n°30.
- Moriba, M. (2020). Bédié, ou la tentation du boycott, <https://www.jeuneafrique.com/1048648/politique/tribune-bedie-ou-la-tentation-du-boycott/>
- Najar, S. (2013). *Le cyberactivisme au Maghreb et dans le monde arabe*, Paris, Karthala, 276 pages.
- N'Da, P. (2017). *Sociologie politique. Pour comprendre ce qui se joue, se décide et se passe ici et ailleurs, avec sa géométrie variable*. Paris, L'Harmattan, 417 pages.
- N'Da, P. (1999). *Le drame démocratique africain sur scène en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 288 pages.
- Razien, B. (2023). *Réseaux sociaux. La boîte de pandore numérique. Manipulation, désinformation, anarques, vols de données...les vraies conséquences sur notre vie quotidienne !* Saint-Cyr, Éditions Crisalic, 153 pages.
- Richaud, C. (2017). *Les réseaux sociaux : nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ?* pp. 29- 44, <https://www.cairn.info/revue-les-nouveaux-cahiers-du-conseilconstitutionnel-2017-4-page-29.htm>
- Rizk, H. (2017). Puissance de la multitude et force du régime démocratique. *L'enseignement philosophique*, 67A, 45-54. <https://doi.org/10.3917/eph.672.0045>.
- Sene, E. (2023). *Démocratie 2.0 : Réinventer la politique à l'ère du numérique*, Paris, Independently published, 63 pages.
- Séгур, P. & Périé-Frey, S. (2016). *L'Internet & la démocratie numérique*, Perpignan, Presse Universitaire, 220 pages.
- Thoreau, H. D. (2018). *La désobéissance civile*, Paris, Le mot et le reste, 80 pages.
- Wolton, D. (1995). Les contradictions de la communication politique. *Hermès, La Revue*, 17-18, 107-124. <https://doi.org/10.4267/2042/15211>
- Wolton, D. (1992). Les contradictions de l'espace public médiatisé. *Hermès, La Revue*, 10, 95-114. <https://doi.org/10.4267/2042/15362>